



Section de la Manche

Déclaration liminaire CTL du 08/04/2019.

Madame La Présidente,

Vous convoquez ce jour, en deuxième convocation, le CTL de présentation notamment du bilan de la campagne d'impôt sur le revenu 2018.

Vous précisez que cette campagne reste marquée par un accueil physique important de 38 719 usagers qui se sont déplacés aux guichets des centres des finances publiques.

Malgré une augmentation sensible des déclarations en ligne les usagers pouvaient encore bénéficier d'un accueil de qualité dans les services.

Les élus CFDT-CFTC ne peuvent qu'exprimer leurs inquiétudes quant au déroulement de la campagne 2019 et des années à suivre.

Pour 2019, il s'agit de la campagne d'entrée en vigueur du PAS qui va se dérouler dans un contexte social dégradé.

Après une annonce très médiatisée par M. DARMANIN et relayée par la presse locale, de la suppression de la déclaration des revenus dès 2020, les agents vont devoir être particulièrement pédagogues pour expliquer aux contribuables qu'ils devront continuer à souscrire leur déclaration afin de « rafraîchir » leur taux de PAS, les aider à déterminer les revenus exceptionnels et leur expliquer le dispositif du CIMR.

Pour les agents, la réflexion de notre ministère sur les évolutions du réseau de la DGFIP dans le cadre de la « déconcentration de proximité » demeure une source d'inquiétude grandissante, et maintient un climat anxiogène déjà présent depuis quelque temps.

Les agents de la DGFIP sont attachés à leur mission de service public d'accueil et d'accompagnement des usagers. L'accueil fiscal de proximité doit répondre à des demandes complexes et nécessite une grande technicité. Le resserrement du réseau annoncé (3 SIP dans le département), la mise en place des Maisons de service Public ne vont pas dans ce sens.

Il s'agit d'une double peine : les usagers vont perdre un service d'accueil efficace et les agents vont voir leurs services fermer les uns après les autres.

M. DARMANIN souhaite « bâtir un nouveau réseau » au motif que l'organisation actuelle du réseau de la DGFIP ne correspond plus aux besoins actuels de ses missions et aux attentes de la société et qu'il est « fort coûteux ». Il s'agit là encore d'une stratégie purement budgétaire aux dépens des usagers.

Quand de plus, on apprend, toujours par voie de presse, que le soir même de la présentation en conseil des ministres du projet de réforme de la fonction publique, notre ministre de l'Action et des Comptes publics s'est vu remettre une étude à l'origine d'une contribution née du grand débat. Portant sur les ratios efficacité/coût des services publics qui seraient faibles par rapport aux « autres économies développées », l'étude préconise l'externalisation d'un grand nombre de missions de service public vers la sphère privée jugée plus efficace. Celle-ci permettrait au service public de « se repositionner » sur le cœur de ses missions et d'économiser 35 milliards d'euros en 10 ans (dixit le rapport).

La contribution est présentée par deux entreprises, Webhelp et Altermind. La première est spécialisée dans la relation client externalisée et est dirigée par Olivier Duha, présent au palmarès des 500 plus grandes fortunes de France. La seconde est spécialisée dans le conseil en stratégie d'entreprise et est dirigée par Mathieu Lainé dont l'un des livres de chevet est « La Grève ou la Révolte d'Atlas » d'Ayn Rand, bible de Ronald Reagan, Donald Trump, Margareth Thatcher, Alan Greenspan... et bien d'autres plus proches de nous.

C'est pourquoi nous demandons :

- L'arrêt des suppressions d'emplois ;
- une réelle concertation sur les missions et les moyens de la DGFIP ;
- une véritable concertation sur l'avenir des implantations locales de la Manche.

Les élus :

Valérie TEXIER, titulaire

Philippe LARBANOIS, titulaire

Nathalie LEES, suppléante

Nicolas POULIQUEN, suppléant